

## La LETTRE

### de Former sans exclure

[www.former-sans-exclure.org](http://www.former-sans-exclure.org)

N° 17 | 11 juin 2012

.....

### Editorial

#### Guerre des notes, bataille des croix : mêmes combats ?

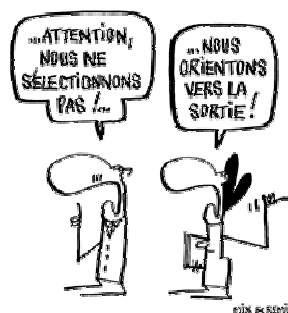
« *Pétition, boycott, menaces, sanctions...* » La presse genevoise vient de se faire l'écho d'un conflit ouvert entre l'autorité scolaire et le syndicat des enseignants primaires genevois. Objet du litige : le nouveau bulletin d'évaluation du cycle élémentaire, et la manière dont il formalise, désormais, le jugement de l'école sur les apprentissages des élèves de 6 ans.

Autrefois commentée oralement et par écrit, la progression de chacun doit désormais être signifiée au moyen d'une échelle graduée à trois niveaux (« très satisfaisante, satisfaisante ou peu satisfaisante »), et ceci dans les cinq domaines disciplinaires du Plan d'études romand : français, mathématiques, sciences naturelles, sciences humaines et sociales, arts, corps et mouvement.

Les enseignants ont d'abord lancé une pétition, puis voté le principe d'un boycott de cette grille : ils la jugent contraire aux intérêts des élèves et des familles les plus fragiles, qui courent, selon eux, le risque de se sentir plus rapidement et objectivement déclassés. Le Président du syndicat, Laurent Vité, craint que l'instrument « cristallise l'échec scolaire ». La Directrice du Service de l'enseignement et de la scolarité, Isabelle Villemin, lui répond que c'est, au contraire, « une mesure préventive ».

Après la guerre des notes, la guerre des croix ? *A priori* – et en effet – le même combat. Et en même temps, quelle évolution ! Pour mesurer l'enjeu de cette réplique sismique (si l'image du tremblement de terre n'est pas trop forte...), résumons d'abord la situation :

- Il y a dix ans, une échelle graduée de satisfaction rendait compte, à Genève, de la progression des élèves âgés de 6 à 12 ans. Entre 4 et 6 ans, des commentaires étaient jugés suffisants.
- Aujourd'hui, des notes et des moyennes chiffrées s'appliquent entre 8 et 12 ans. L'échelle graduée demeure non seulement en usage pour les 6-8 ans, mais elle remonte même d'un degré, à la fin de la deuxième année de scolarité : d'où l'altercation.
- C'est qu'en dix ans, le peuple genevois a d'abord entériné le retour d'une sélection scolaire par le redoublement et les moyennes annuelles à l'école primaire, puis celui de trois filières hiérarchisées (avec normes de promotion resserrées) au cycle d'orientation. Tout s'est passé comme si les modalités d'évaluation et de classement étaient toutes *redescendues d'un cran* : les notes et les moyennes, du secondaire vers le primaire ; les échelles graduées de satisfaction, des degrés moyens vers l'école élémentaire.
- Ajoutons que le concordat HarmoS a rendu les deux premières années d'école élémentaire désormais obligatoires : c'est l'un des motifs avancés pour anticiper



l'évaluation formelle (et un de ceux de redouter que cette anticipation ne soit jamais achevée).

- L'un des faits nouveaux, c'est l'isolement progressif des enseignants. Syndicat, direction de l'enseignement primaire et ministre de l'éducation menèrent (et perdirent) ensemble le « combat des notes ». Aujourd'hui, c'est contre la hiérarchie que la Société pédagogique genevoise lance son « boycott des croix ». Cela n'arbitre rien sur le fond, mais ouvre au moins deux débats : 1. Quelle serait la bonne évaluation ? 2. Quoi qu'on en pense, faut-il désobéir ou non ?
- Les forums en ligne semblent avoir déjà fait leur choix : les instituteurs dissidents y sont accusés de manquer de respect à leur hiérarchie, de ne pas être capables d'enseigner ce respect à leurs élèves, et ils sont pour leur part qualifiés – ce qui ne risque guère de rendre l'école mieux policée – d'« enfants gâtés » de « soi-disant éducateurs », de « pseudo-intellectuels pathétiques » ou de « réfractaires à virer »...
- De ce point de vue, rien n'a changé : plus la pression sélective augmente dans la société, plus on attend de l'école et des maîtres qu'ils rassurent la population, quitte à ce qu'ils prouvent qu'ils sont de vrais professionnels... en se soumettant à l'avis des profanes ! Peu importe de savoir quelle évaluation serait pédagogiquement la plus efficace ou non : il faut qu'elle soit *jugée fiable*, quitte à passer, pour cela, en votation.

*Former sans exclure* est né d'une idée simple, mais pas facile à défendre en ce moment : ce n'est pas parce que sanctionner les écarts de compétences entre élèves de plus en plus tôt paraît rassurant, que c'est la meilleure chose à faire *effectivement*. Au contraire, le débat sur l'école peut et doit se dérouler – y compris dans l'espace public – en prenant appui sur les faits et pas que sur des croyances, en ne confondant pas ce qui est vrai (et efficace à long terme) et ce qui est (provisoirement) payant électoralement. De ce point de vue, on peut bien sommer les enseignants de se taire : mais que fera-t-on de leurs arguments ? Si les classements et la sélection précoce sont à la fois populaires *et*, malgré cela, contre-productifs, vaut-il mieux cesser d'en parler, ou au contraire documenter les discussions ?

La situation genevoise est à la fois singulière, et signe d'une tension dépassant nos frontières. Dans ce numéro de la *LETTRE de Former sans exclure*, nous souhaitons montrer comment les systèmes éducatifs d'ici et d'ailleurs peuvent être pris en tenailles entre deux injonctions sociales contradictoires : 1. celle de resserrer les classements ; 2. celle de les justifier, plus ou moins tôt et plus ou moins explicitement. Mais nous faisons aussi état des recherches récentes qui confirment que l'évaluation fait plus de mal que de bien lorsqu'elle est vécue comme une menace, donc lorsqu'elle alimente l'angoisse et les phénomènes de ségrégation.

Tout se passe comme si certaines régions du monde se sentaient suffisamment unies et stables socialement, culturellement *et/ou* politiquement, pour se fier à leur école publique, et lui donner le temps de former chaque génération d'élèves *avant* d'établir et de légitimer des hiérarchies entre eux. De Fribourg au Japon *via* la Finlande, moins l'emprise des diplômes sur les destins individuels paraît d'emblée avérée, mieux s'installe un cercle vertueux entre l'intégration de l'école dans la société, et l'intégration des élèves par leur scolarité. L'évaluation se soucie moins de signifier les lacunes des plus faibles que de les combler, de démontrer leur ignorance que de les inciter à apprendre, de rétribuer leur mérite que de l'encourager, etc. La confiance fait les bons résultats qui font la confiance : la spirale de l'optimisme prend l'ascendant.

Nous ne sommes pas engagés sur cette pente : c'est ce que montre, après la guerre des notes, la nouvelle querelle genevoise des croix. Au bout du lac – où le consensus est fragile, et ne

risque guère de profiter du dernier incident – nous n'avons pas fini de vouloir soutenir les efforts des élèves les plus faibles en leur disant, de plus en plus tôt et de plus en plus clairement (dès 6 ans...), que leurs efforts sont « peu satisfaisants ». Plus nous dramatisons les écarts, au motif de les réduire, plus nous prenons le risque de les creuser, à force de les prédire. Sur la voie de l'apaisement et de l'inclusion, notre progression peut être jugée « peu satisfaisante » : y voyons-nous un encouragement ?

.....

## Ressources

Nouveautés disponibles depuis [www.former-sans-exclure.org](http://www.former-sans-exclure.org)

**Butera, F., Buchs, C. & Darnon, C. (2011). *L'évaluation, une menace ?* Paris: PUF.**



Évaluer est une activité que tous les enseignants pratiquent, presque tous les jours, avec des méthodes différentes mais avec, la plupart du temps, la conviction de mesurer l'étendue de l'apprentissage. Ce livre présente une série de recherches qui montrent que l'évaluation a aussi des effets importants sur la vie des apprenants : en particulier, elle peut induire une menace de la compétence de soi et s'avérer nuisible pour la performance et l'estime de soi des apprenants, favorisant ainsi des comportements antisociaux. Il s'adresse à tous les enseignants et formateurs d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, mais aussi à tous les professionnels de l'éducation (inspecteurs, responsables d'établissements, politiciens) et aux chercheurs qui s'intéressent aux questions liées à l'évaluation.

...

**Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Paris : La Découverte.**

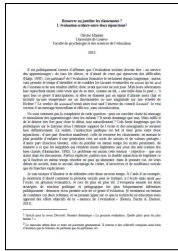


La ségrégation scolaire, largement ignorée des médias, phénomène peu perceptible mais puissant, est une réalité sociale déniée. Elle renouvelle pourtant, progressivement et profondément, les modalités de scolarisation des élèves. Depuis la fin des années 1970, les transformations économiques et idéologiques (chômage structurel, déclassement des jeunes diplômés, individualisme croissant) ont accentué la course au diplôme, la concurrence scolaire, la recherche de la meilleure école, et ont débouché sur de nouvelles politiques éducatives. La promotion du "collège pour chacun", les politiques d'assouplissement de la carte scolaire, la "ghettoïsation par le haut" des établissements bourgeois sont des manifestations directes et indirectes des logiques ségrégatives actuellement à l'oeuvre. L'ouvrage présente des exemples précis et des données inédites. Les processus ségrégatifs ont accentué l'inégalité de l'école française : le destin scolaire des élèves est de plus en plus dépendant de leur origine sociale, l'écart entre les "forts" et "faibles" ne cesse de croître. Les comparaisons internationales permettent d'envisager des réformes qui seraient sources d'équité et d'efficacité.

...

**Maulini, O. (2012). *Resserrer ou justifier les classements ? L'évaluation scolaire entre deux injonctions. Diversité, La pression évaluatrice. Quelle place pour les plus faibles ?***

L'école peut avoir de bonnes raisons de formaliser et d'anticiper la hiérarchisation des acquis des élèves : justifier les classements, anticiper les mesures de sélection, démontrer qu'elle a



signalé les difficultés suffisamment tôt. Elle peut aussi vouloir forcer les enseignants à ne pas trop « laisser de temps au temps », donc les amener à s'inquiéter sans délai des élèves ayant besoin d'attention et d'interventions spécifiques : on peut seulement se demander pourquoi les grilles d'observation des professionnels devraient alors se retrouver telles quelles dans le bulletin scolaire destiné aux enfants et à leurs parents. S'il s'agit d'étayer le jugement des experts, l'instrument est insuffisant, et il devrait rester d'ailleurs dans leur porte-document. Et s'il s'agit de mobiliser leurs interlocuteurs, la méthode semble inefficace, voire contre-productive, objectivement. Le suggérer ne veut dire ni que la société devrait renoncer à sélectionner, ni qu'il est bien qu'elle le fasse de plus en plus tôt. Juste qu'on se paie de mots si l'on pense faire monter le niveau en disant, de plus en plus clairement et de plus en plus tôt, aux élèves et aux familles fragilisés, qu'ils sont lâchés par le peloton.

.....

### **Bon à savoir...**

**Libéralisme et ségrégation scolaire : l'erreur des Suédois**, par Pierre Merle dans *La ségrégation scolaire* (2012, p.110). Paris : La Découverte.

Extrait :

« Les transformations du système éducatif suédois sont instructives. À partir des années 1990, les gouvernements successifs ont favorisé l'autonomie des établissements (source de différenciation de l'offre pédagogique), supprimé la carte scolaire, stimulé la création des « écoles libres » et le choix des établissements par les familles grâce à un système de chèques scolaires qui permet de choisir librement son école. De 2000 à 2009, le système éducatif suédois, caractérisé antérieurement par une forte équité et efficacité, a connu une dégradation considérable : baisse des performances moyennes des élèves en mathématiques, en sciences et lecture ; augmentation du pourcentage des élèves faibles (+4,9%), réduction de la proportion de très bons élèves (-2,2%). Sur la même période, la ségrégation interétablissements a augmenté, tout comme l'effet du choix de l'établissement sur le niveau de performance scolaire des élèves. L'impact du milieu socioéconomique sur les performances des élèves est désormais supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. »

>> L'interview de Pierre Merle sur le Café pédagogique :

[http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/04/18042012\\_PMerle.aspx](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/04/18042012_PMerle.aspx)

...

**Pour un pacte national de lutte contre l'échec scolaire** - Appel de 52 personnalités et 8 organisations françaises, publié le 12 janvier 2012 dans Libération

Extrait :

« Face à la 'course à l'armement scolaire' à laquelle on assiste aujourd'hui, enseignants, familles et associations, nous devons unir nos forces pour aider les élèves les plus en difficultés à ne pas sombrer. Nous appelons à une nouvelle convergence contre l'échec scolaire ! (...) Trois priorités : 1/ En finir avec l'amalgame effort-souffrance. L'acte d'apprendre nécessite des efforts répétés et soutenus. Or notre système a pour particularité de placer un nombre très important d'enfants en situation de souffrance, incompatible avec les exigences de l'apprentissage. Dévalorisation de soi, intériorisation de l'échec, violences des rapports avec les autres... Cette souffrance est un fléau qui impacte bien souvent l'ensemble de leur parcours. Il faut prendre conscience de cette réalité sans la confondre avec un manque

d'effort ou de ténacité. Le bien-être et la sérénité des élèves sont indispensables aux exigences de la performance scolaire. Ainsi le remplacement de la notation à l'école élémentaire par une évaluation fondée sur les compétences de l'enfant doit être un premier signe d'évolution. L'observation du climat scolaire dans les établissements constituerait également un levier pour améliorer le bien-être des enfants. Il faudrait intégrer le travail personnel au temps scolaire afin de ne plus laisser les plus fragiles seuls face à leurs devoirs. Dès lors, un accompagnement individualisé hors temps scolaire, mené par les associations d'éducation populaire, pourrait être proposé aux élèves en fragilité, pour leur redonner goût à l'école, leur faire retrouver confiance en eux et leur offrir une ouverture culturelle. Mené en lien avec les familles, il aiderait aussi des parents souvent très angoissés à se sentir plus légitimes pour suivre la scolarité de leurs enfants.

2/ Réinventer le collège unique. Difficultés d'enseigner, tensions entre élèves, multiplication des processus de décrochage scolaire : le collège cristallise les difficultés du système éducatif français. Initialement pensé comme un 'petit lycée', il n'a pas réussi, sur cette base, le pari de la massification menée dans les années 70. Le collège doit être repensé comme le prolongement de l'école primaire afin que chaque élève en sorte avec les compétences scolaires et culturelles nécessaires pour son futur parcours. Pour cela, à l'entrée, les enseignements pourraient être organisés en grands blocs de matières pour devenir progressivement plus spécialisés, et le travail en groupes réduits gagnerait à être systématisé.

3/ Pour une orientation choisie en filière professionnelle. L'enseignement professionnel accueille un tiers des lycéens français. Mais souvent vécue comme une injustice — l'élimination d'une trajectoire scolaire idéale —, l'orientation en 'pro' a trop longtemps été envisagée comme une option par défaut réservée aux élèves 'non qualifiés' pour les filières d'enseignement général. C'est la raison pour laquelle la majorité des sorties sans diplôme se compte dans la voie professionnelle. C'est un plan global qui doit être lancé. Il faut améliorer les conditions d'accueil, élargir l'offre de filières, moderniser le matériel mis à disposition, renforcer le lien avec le monde professionnel, accompagner les bacheliers professionnels vers la poursuite d'études ... Pour financer un tel plan, on pourrait s'appuyer sur la refonte de la taxe d'apprentissage. »

>> L'appel intégral | <http://www.manifeste2005.org/ress-120112-pacte-national.pdf>

...

**À Genève comme ailleurs, les filières sont injustes et inefficaces...** Extrait de : Felouzis, G., Charmillot, S. & Fouquet-Chauprade, B. (2010). L'enseignement secondaire au risque des enquêtes Pisa Suisse. Parcours scolaires, performances et orientation à Genève. Rapport de recherche. Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Groupe Genevois d'Analyse des Politiques Éducatives (GGAPE).

« 1. L'étude des orientations montre que la sélection scolaire est toujours et simultanément une sélection sociale. Cela produit une polarisation forte du secondaire 2 qui s'accroît avec le cheminement de notre cohorte. D'un côté le collège scolarise les enfants de l'élite sociale et culturelle genevoise en les conduisant vers les études gymnasiales puis les hautes écoles. Ces élèves sont certes académiquement les meilleurs, montrant que les analyses de Bourdieu et Passeron sur la reproduction sociale par l'école n'ont pas le caractère daté qu'on leur prête trop souvent. En sélectionnant sur des critères académiques, on sélectionne aussi sur des critères sociaux et l'on produit de la reproduction sociale par l'école.

2. Nous sommes toutefois allés plus loin dans les analyses car nous avons montré que la sélection ne se fait pas uniquement sur des critères académiques. Le niveau de compétence des élèves étant contrôlé, l'origine sociale garde une influence très significative et très forte sur les orientations après la 9<sup>e</sup>. Donc au caractère socialement inégalitaire de la sélection sur

des critères académiques, s'ajoute une sélection sociale qui voit les élèves de milieu aisé s'orienter vers le collège, et ceux de milieu défavorisés vers le CFC et les formations professionnelles, leur niveau académique étant contrôlé. Il ne fait pas de doute que cette division du travail scolaire et social par les filières a un caractère que l'on pourrait qualifier de fonctionnel : il faut bien, dans une société stratifiée, que les individus soient distribués dans des positions différenciées et hiérarchisées. Il faut toutefois s'interroger sur les critères de cette distribution, au plan de la justice sociale, comme du capital humain car éliminer des élèves des formations gymnasiales pour des raisons autres qu'académiques est une perte de capital humain qui peut facilement apparaître comme injuste au plan social et irrationnel au plan de l'investissement public dans l'école.

3. C'est ici que doit intervenir une réflexion plus générale sur l'organisation scolaire et les politiques à mettre en oeuvre. On a montré en effet que les orientations en fin de 9<sup>e</sup> étaient fortement définies par la filière fréquentée : pour un niveau de compétence donné, les élèves des filières B/C ont un sérieux handicap car leurs probabilités d'accéder au collège sont quasiment nulles. Cela montre que cette filière à exigence basse n'a pas pour conséquence d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés scolaires (comme elle est censée le faire officiellement) mais à les éliminer au plus vite de l'enseignement gymnasial. Les filières constituent donc un dispositif efficace pour produire des inégalités sociales et scolaires. De plus, elles renforcent – par le biais des orientations – le caractère fortement clivé du secondaire 2 avec d'un côté l'école de l'élite (le collège), de l'autre l'école du peuple.

4. La configuration scolaire spécifique de Genève nous a permis d'aller plus loin dans l'analyse en comparant deux populations d'élèves. Ceux scolarisés au cycle dans le sous-système à filière (A ou B/C) et ceux scolarisés dans le sous-système sans filière (H). Cette comparaison n'est pertinente que dans la mesure où ces deux populations sont comparables au plan du niveau socioéconomique, des scores Pisa et du statut migratoire. Quel sont donc les effets de ces deux sous-systèmes au plan de l'efficacité et de l'équité ? Nous avons répondu à cette interrogation en observant les orientations à Pisa+1 et les chances d'obtenir une maturité gymnasiale. Il ressort de ces analyses trois résultats majeurs. Le système sans filière est plus efficace (plus d'élèves y obtiennent, toutes choses égales par ailleurs, la maturité), plus méritocratique (le succès est plus fortement corrélé aux compétences) et plus équitable pour les élèves migrants, ce qui doit nourrir la réflexion sur l'action publique en éducation. »

.....

« Toute personne a droit à l'éducation. » | Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26 (1948).

« Une école qui sélectionne détruit la culture. Aux pauvres elle enlève les moyens d'expression. Aux riches elle enlève la connaissance des choses. » Les enfants de Barbiana, Lettre à une maîtresse d'école (1970)

« Une idée fausse, mais claire et précise, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une idée vraie mais complexe. » | A. de Tocqueville, De la démocratie en Amérique (1835)

.....

[www.former-sans-exclure.org](http://www.former-sans-exclure.org) | [manifeste2005@bluewin.ch](mailto:manifeste2005@bluewin.ch)

...

Merci de faire suivre cette lettre à toute personne qu'elle pourrait intéresser.